**CAHIER DES CHARGES**

1. **Informations générales**

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé de la mission | Consultant international pour l'appui à l'insertion des jeunes dans l'Agriculture et appuis aux chambres d’agriculture |
| Bénéficiaire(s) | CRDE, chambre d’agriculture et jeunes producteurs |
| Pays | Union des Comores |
| Durée totale de la mission | 40 Hommes-jours |

1. **Contexte et justification des besoins**

La prépondérance du secteur agricole dans l’économie comorienne est un fait largement reconnu. Le secteur agricole contribue à près du tiers du produit intérieur brut et représente 90 % des recettes d’exportation. Le secteur agricole emploie 71 % de la population active. Plus de 72 % des agriculteurs comoriens pratiquent une agriculture de subsistance.

Le gouvernement des Comores avec l’appui de ses partenaires techniques et financiers a lancé plusieurs initiatives pour soutenir la production et la commercialisation des filières de rente dans l’objectif d’augmenter le volume de la production tout en respectant l’environnement et en fournissant des produits variés et de bonne qualité.

Dans ce cadre, le projet d’appui aux filières d’exportation de produits agricoles et au développement rural (AFIDEV) est un projet de soutien aux filières d’exportation de produits agricoles (vanille, girofle et l’ylang-ylang), financé par l’Agence française de développement et mis en œuvre par l’opérateur d’assistance technique Expertise France, en étroite collaboration avec les équipes du Ministère comorien de l’Agriculture.

Le projet AFIDEV apporte, notamment, un appui technique et financier aux Centres Ruraux de Développement Economique (CRDE) de Bambao Mtsanga, Domoni, Mrémani, Séréhini et Dzahadjou. Les CRDE sont des structures décentralisées du Ministère de l’Agriculture. Ils ont été créés pour jouer le rôle d’institutions territoriales pour soutenir le secteur agricole à tous les niveaux en apportant un appui-conseil aux producteurs. Les CRDE sont dans une phase de renforcement de leurs capacités.

La population comorienne est jeune, 70 % a moins de 35 ans (RGPH, 2017). Le chômage frappe durement la jeunesse. Près de 34 % des jeunes de moins de 35 ans seraient sans emploi[[1]](#footnote-1). La réduction du chômage, notamment celui des jeunes est un des enjeux majeurs du développement du pays. Le secteur agricole en tant que principal moteur de l’économie comorienne devrait contribuer à résorber une part importante de ce chômage. Or on constate que l’âge moyen des chefs d’exploitation agricole aux Comores est de 50 ans.

Pour le Plan Comores Emergents[[2]](#footnote-2), *« l’emploi est la pierre angulaire du développement des Comores. L’ambition est de parvenir à court et moyen termes à réduire considérablement le chômage qui frappe les jeunes et engendre la faible participation des femmes à l’activité économique du pays, en privilégiant le respect de l’égalité entre hommes et femme. »*

Un constat largement partagé est que les jeunes, en général, se désintéressent des activités agricoles. Se pose alors le problème de la reprise des activités agricoles après le retrait des agriculteurs âgés ainsi que la modernisation des exploitations. L’une des priorités fixées par le Gouvernement comorien au titre de son Plan Comores Emergent est de promouvoir une forme moderne et durable d’agriculture, génératrice de richesse dans les zones rurales.

Les principaux obstacles à l’insertion des jeunes dans l’agriculture sont :

* La difficulté d’accès à la terre.

Aux Comores, la terre est rare. Il s’agit d’un problème physique lié au caractère insulaire du pays. La superficie moyenne des exploitations agricole est estimée à 1,1 ha. Ce sont souvent des exploitations de type familiale. L’acquisition de terre agricole par un jeune en dehors de l’héritage est difficile vu le prix de la terre aux Comores[[3]](#footnote-3). En outre, dans le cas d’un héritage, souvent en partage avec d’autres membres de la famille, la propriété reste flou et n’incite pas à investir. Les enjeux liés à la terre sont complexes dans le contexte comorien où se mêlent les sources moderne, coutumière et religieuse du droit foncier.

* Le manque d’attractivité du travail d’agriculteur

Le travail d’agricole est réputé pénible. Cette image est aggravée par le caractère rudimentaire de l’outillage et la très faible mécanisation de l’agriculture comorienne. L’activité agricole est également considérée comme peu rémunératrice.

* La difficulté d’accès au crédit

Bien que le paysage bancaire des Comores se soit diversifié aux cours de ces dernières décennies, notamment avec le développement des mutuelles d’épargne crédit, l’accès au crédit agricole reste difficile[[4]](#footnote-4) pour des jeunes incapables de présenter des garanties. Il n’existe pas pour le moment de banque agricole.

* L’accès insuffisant au savoir, à l’éducation et à l’information.

L’accès au savoir et à l’information est crucial pour le développement du secteur agricole afin de promouvoir une agriculture innovante et productive. Des projets interviennent dans le renforcement de l’offre de formation dans le secteur agricole. Parallèlement, d’autres initiatives se positionnent sur la formation continue des professionnels en activité. En outre, les services d’appui-conseil par les structures décentralisées du Ministère de l’Agriculture sont à renforcer.

Selon une enquête menée auprès des agriculteurs, ceux-ci ont déclaré :

« Les jeunes, surtout les déscolarisés ou ceux qui n’ont pas eu le BAC reprendront l’exploitation de leurs parents si on réussit à rendre le travail moins pénible, c’est-à-dire si les questions d’enclavement, d’accès à l’eau, d’outils agricoles sont résolues et s’ils peuvent gagner plus d’argent que nous parce qu’ils pourront produire plus et transformer leurs produits et les vendre à un meilleur prix et s’ils sont davantage appuyés que nous pour diversifier leurs activités. »

1. **Objectifs et résultats attendus**
	* 1. **Objectif général**

Cette prestation de service aura comme objectif général : L’appui à l'intégration des jeunes dans l'Agriculture.

* + 1. **Objectifs spécifiques**

Le consultant apportera une assistance technique en vue de :

* Identifier les appuis nécessaires pour renforcer les services des chambres d’agriculture aux producteurs ;
* Appuyer les chambres d’agriculture dans l’identification et la mise en place des activités aux services des producteurs (conseil, élaboration des fiches technico-économiques, etc.) ;
* En tenant compte de sa propre analyse et des diagnostics existant (rapport FAR) sur la formation des jeunes en milieu rural ainsi que les appuis en cours, définir, proposer et dimensionner un modèle de formation adapté aux jeunes en milieu rural pouvant être mis en place dans un court délai ;
* L’organiser un atelier de formation du modèle retenue et d’une stratégie d’appui à l’intégration des jeunes dans l’agriculture. Il s’agit de définir les objectifs en la matière, la stratégie pour atteindre ces objectifs, les principaux intervenants, les moyens mis en œuvre et le chronogramme sur les 2 prochaines années.
* La définition d'un modèle d’accord de partenariat entre parties prenantes pour formaliser leurs rôles dans l'appui aux Jeunes.
* L’appui aux acteurs afin de diagnostiquer les besoins, mettre en relation et appuyer les jeunes dans l’élaboration de leurs projets d'installation.
	+ 1. **Résultats attendus**
* Identifier les appuis nécessaires pour renforcer les services des chambres d’agriculture aux producteurs ;
* Les chambres d’agriculture ont identifié et sont appuyées dans la mise en place des activités aux services des producteurs (conseil, élaboration des fiches technico-économiques.etc) ;
* Un modèle de formation adapté aux jeunes en milieu rural est défini et dimensionné ;
* Un atelier de formation du modèle retenue est réalisé et une stratégie d’appui à l’intégration des jeunes dans l’agriculture est élaborée.
* Un modèle d’accord de partenariat entre parties prenantes pour formaliser leurs rôles dans l'appui aux Jeunes est disponible.
* Un appui est apporté aux acteurs afin de diagnostiquer les besoins, mettre en relation et appuyer les jeunes dans l’élaboration de leurs projets d'installation.
1. **Description de la mission**
	1. **Activités prévues**
* Des entretiens avec les différents acteurs ;
* Des visites de terrain pour rencontrer les acteurs
* Organisation et animation d’un atelier de formation du modèle retenue est réalisé et une stratégie d’appui à l’intégration des jeunes dans l’agriculture
* Réunions avec les acteurs pour adopter un modèle d’accord de partenariat sur leurs rôles d’appui-conseil à des jeunes dans des projets d’insertion dans le secteur agricole
	1. **Livrables attendus**

Il sera attendu de cette prestation les livrables suivants :

|  |
| --- |
| **Livrables** |
| 1. Rapport de mission contenant les éléments répondant aux résultats attendus ci-dessus
 |
| 1. Modèle d’accord de partenariat entre acteurs sur leurs rôles d’appui-conseil à des jeunes dans des projets d’insertion dans le secteur agricole
 |

1. **Lieu, Durée et Modalités d’exécution**
	1. **Période de mise en œuvre :6 mois**
	2. **Date de lancement : 26/11/2024**
	3. **Date limite de réception des offres : 11/12/2024**
	4. **Date de démarrage : 23/12/2024**
	5. **Date de fin : 23/06/2025**
2. **Expertise et profil demandés**

Qualifications et compétences :

* Titulaire d’un diplôme universitaire de niveau Bac +5 minimum en agronomie, argro-économiste ou équivalent ; Avoir une expérience professionnelle de 10 ans au minimum ;
* Disposer d’une expérience confirmée en matière de renforcement des capacités d’acteurs, publics et privés ;
* Forte capacité de travail en équipe, flexibilité, sens de l’organisation, réactivité ;
* Aptitudes rédactionnelles confirmées (rapports, notes de synthèse, stratégies, etc.)

Expériences professionnelles générales

* Connaissance du contexte rural.
* Connaissance du secteur agricole dans les Pays en voie de Développement ;
* Expérience en Appui-conseil dans le secteur agricole ;
* Expérience en appuis-conseil aux chambre d’agriculture ;
* Expérience dans la mise en place de modèle de formation de jeune dans le secteur agricole en milieu rural en collaboration avec les chambre d’agriculture ou équivalent ;
* Expérience en élaboration des fiches technico-économiques ;
* Expérience en animation d’atelier de formation en toute autonomie.;
1. **Budget prévisionnel (diffusion interne)**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Unités**  |  **Quantités**  |  **Coûts unitaires (Euros** |  **Total (Euros)** |
|  |  |  |  |  |
| **Honoraires**  | H/J |  40  |  |  |
| **Per diem** | H/J |  25  |  |  |
| **Déplacements internationaux** | U |  2  |  |  |
| **Déplacements inter illes** | U |  2 |  |  |
| **Totaux** |  |  |  |  |

**40 % de la notation**

Critères d’évaluation des offres techniques

|  |  |
| --- | --- |
| **Sous-critères permettant d’apprécier la qualité technique** | **Nombre de points maximum** |
| **Sous-critère 1 : Démonstration de la compréhension du contexte et des enjeux du projet (enjeux, environnement, contraintes techniques ou opérationnelles etc ;)*** Compréhension de la problématique des tdrs (problématique de formation des jeunes en milieu rural, chambre d’agriculture) (5 pts)
* Méthodologie appropriée et pertinente pour chacune des phases de la mission (15 pts)
 | **20** |
| **Sous-critère 3 : Expérience de l’ingénieur en agronomie, argro-économiste ou équivalent , appréciée au regard du CV fourni et cohérence du profil en fonction de la mission*** Connaissance du secteur agricole dans les Pays en voie de Développement (5pts)
* Expérience en Appui-conseil dans le secteur agricole (5pts)
* Expérience en appuis-conseil aux chambre d’agriculture (10 pts : 5 pts par année d’expérience)
* Expérience dans la mise en place de modèle de formation de jeune dans le secteur agricole en milieu rural en collaboration avec les chambre d’agriculture ou équivalent (10 pts : 5 pts par année d’expérience) ;
* Expérience en élaboration des fiches technico-économiques (10pts) ;
 | **40** |
| **TOTAL** | **60** |

1. **Références programmatiques AFIDEV**

Planification globale :

|  |  |
| --- | --- |
| 5.1.3 | Activité 5.1.3 - Appui aux CRDE pour participer à la conception de stratégies d'action ciblant spécifiquement l'installation des jeunes dans l'agriculture |

1. Le taux de chômage dans la population active serait de 46 %, variable d’une île à l’autre et entre milieu rural et urbain [↑](#footnote-ref-1)
2. Plan Comores Emergents synthèse, décembre 2019 [↑](#footnote-ref-2)
3. Variable entre 5 000 et 10 000 euros par ha en 2022 [↑](#footnote-ref-3)
4. Les taux d’intérêt varient entre 8 et 14 % [↑](#footnote-ref-4)